Québec
Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
La ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Monsieur Simon Jolin-Barette
Ministre de la Justice
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 5 avril 2022 par le député de Vimont concernant la demande d'intervention auprès de la Ville de Laval. Cette pétition sollicite l'intervention du gouvernement du Québec afin qu'il soit demandé à la Ville de Laval d'entreprendre des démarches visant à préserver le Boisé d'Auteuil et d'effectuer un suivi périodique à cette fin. Il est également demandé que le gouvernement soutienne la Ville de Laval dans l'acquisition de certains lots.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est sensible aux préoccupations de la population à l'égard de la conservation des milieux naturels. Ceux-ci constituent des composantes essentielles à l'aménagement de milieux de vie sains et conviviaux pour les résidentes et les résidents. La conservation des milieux naturels, par leur maintien ou leur mise en valeur, contribue entre autres à atténuer les impacts des changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Je souhaite toutefois rappeler qu'il revient au conseil municipal de prendre les décisions et les orientations en matière d'aménagement et de protection des boisés situés sur son territoire, notamment en ce qui concerne l'acquisition de lots appartenant à des entreprises privées.

… 2

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Loto-Québec, 9e étage
500, rue Sherbrooke Ouest, bur. 944
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : 514 873-2622

À la demande du conseil municipal, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation peut accompagner la Ville de Laval dans ses démarches de planification en aménagement du territoire, tel que le prévoit le Cadre d'intervention pour l'accompagnement des municipalités régionales de comté en aménagement du territoire.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

ANDRÉE LAFOREST